RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01309
Numéro SIREN : 440 245 314
Nom ou dénomination : ERG ENVIRONNEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006337

Date : 08/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/006337**
n° de gestion : **2001B01309**
n° SIREN : **440 245 314 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 08/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ERG ENVIRONNEMENT - Sté par actions simplifiée
243 Avenue de Bruxelles zi des Playes Jean Monnet La Farlède 83500 LA SEYNE-SUR-MER France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur

TRIBUNAL DE COMMERCE TOULON (VAR)

AB|G-8305/T-DEPOT-ACTE/I-727369

ERG ENVIRONNEMENT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 40 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE 243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 245 314 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 31 JUILLET 2020

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Du procès-verbal de l'actionnaire unique du 31 juillet 2020 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social, et que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 1 824 €uros, décide d'affecter lesdits bénéfices, au compte Report à Nouveau.

Après l'affectation du résultat, l'actionnaire unique constate que le montant des sommes distribuables s'élève à 562 111 €uros correspondant au solde créditeur du compte Report à Nouveau.

L'assemblée générale décide de distribuer un dividende à prélever sur ledit compte Report à Nouveau d'un montant de 10 000 €uros.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 10 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2020.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT

N° 2050-SD 2019

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 243, Avenue de Bruxelles 83500 La Seyne sur mer

Durée de l'exercice précédent * 0

Numéro SIRET* 44024431400016

Néant * ☐

Exercice N clos le, 31122019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 590	AG 50 590	
	Fonds commercial (1)	AH	15 000	AI	15 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 719	AS 18 719	
	Autres immobilisations corporelles	AT	79 937	AU 32 291	47 646
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	15 067	BI	15 067
	TOTAL (II)	BJ	179 313	BK 101 600	77 713
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 871 995	BY 4 779	1 867 216
	Autres créances (3)	BZ	210 826	CA	210 826
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	23 074	CE	23 074
	Disponibilités	CF	71 588	CG	71 588
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	36 400	CI	36 400
	TOTAL (III)	CJ	2 213 883	CK 4 779	2 209 104
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 393 196	1A 106 379	2 286 817

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 840

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2019

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	560 287
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 824
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	606 111
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	114 695
	TOTAL (III)	DR	114 695
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	693 175
	Dettes fiscales et sociales	DY	758 813
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	51 282
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	62 741
	TOTAL (IV)	EC	1 566 011
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 286 817

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 564 181
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2019

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	3 804 617	FH	FI	3 804 617
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 804 617	FK	FL	3 804 617
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	194 434
	Autres produits (1) (11)				FQ	110
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 999 161
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 425
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 122 548
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	81 617
	Salaires et traitements*				FY	1 220 658
	Charges sociales (10)				FZ	466 169
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	7 912
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 997
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	50 433
	Autres charges (12)				GE	156
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 953 915
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	45 246
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	152
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	152
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	152
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	45 398

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	402
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	402
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 246
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 246
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(843)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	18 911
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	23 820
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 999 715
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 997 891
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 824

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	173 885
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
REGULARISATIONS FOURNISSEURS		491
FRANCHISES SUR SINISTRES AUTOMOBILES	1 334	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	65 590	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	18 719	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	49 869	KW	KX 3 595
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	26 473	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	95 061	LO	LP 3 595
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	13 657	1U	1V 1 410
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	13 657	LR	LS 1 410
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	174 308	ØH	ØJ 5 005

CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
				1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 65 590	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 18 719	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 53 464	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 26 473	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	NH 98 656	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 15 067	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK 15 067	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL 179 313	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 31 12 2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: E.R.G. Environnement S.A.S.

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD 2019

(6) AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S.

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	50 590	PF	0	PG		PH	50 590
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	18 719	QA	0	QB		QC	18 719
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 798	QE	6 137	QF		QG	10 936
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 581	QM	1 775	QN		QO	21 355
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	43 097	QV	7 912	QW		QX	51 009
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	93 688	ØP	7 912	ØQ		ØR	101 600

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	64 262	4Y	50 433	4Z		5A	114 695
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	64 262	TV	50 433	TW		TX	114 695
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	22 330	6U		6V	17 551	6W	4 779
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	22 330	TY		TZ	17 551	UA	4 779
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	86 592	UB	50 433	UC	17 551	UD	119 474
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	50 433	UF	17 551		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	15 067	UV		UW	15 067
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	840				840
	Autres créances clients	UX	1 871 755		1 871 755		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	44 647		44 647		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	107 138		107 138		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	59 041		59 041		
	Charges constatées d'avance	VS	36 400		36 400		
	TOTAUX	VT	2 134 888	VU	2 118 982	VV	15 907
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	693 175	693 175		
Personnel et comptes rattachés		8C	214 888	214 888		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	177 820	177 820		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	14 038	14 038		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	343 937	343 937		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 301	6 301		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	51 282	51 282		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	62 741	62 741		
TOTAUX		VY	1 564 181	VZ 1 564 181		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant | * | Exercice N, clos le : 31122019

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	1 824
	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	6 029		XE	10 056
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	4 027			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	78 351	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX			XW	78 351
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	33 660
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	121
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	16 400
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	140 412

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	5 235
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY	
	Majoration d'amortissement*							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 octies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art 44 octies A)	L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CIF (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TF (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	43
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			XG	9 840
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
							TOTAL II	XH	15 118

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	125 294
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL 5 077
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	120 217 XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

KPMG S.A.
Région Sud Est
131 corniche Marius Escartefigue
CS 10525
83041 Toulon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)04 94 18 90 70
Télécopie : +33 (0)04 94 18 90 71
Site internet : www.kpmg.fr

ERG Environnement S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ERG Environnement S.A.S.

ZI Jean Monnet - 243 Avenue de Bruxelles - 83500 La Seyne sur Mer

Ce rapport contient 20 pages

Référence : PG-AM

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Région Sud Est
131 corniche Marius Escartefigue
CS 10525
83041 Toulon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)04 94 18 90 70
Télécopie : +33 (0)04 94 18 90 71
Site internet : www.kpmg.fr

ERG Environnement S.A.S.

Siège social : ZI Jean Monnet - 243 Avenue de Bruxelles - 83500 La Seyne sur Mer
Capital social : €.40 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERG Environnement S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 10 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations, les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation du chiffre d'affaires et des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 10 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes .

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulon, le 18 juin 2020

KPMG S.A.

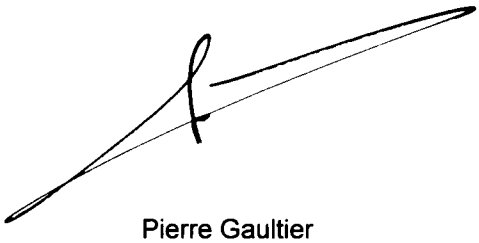

Pierre Gaultier
Associé

Bilan Actif

E.R.G. Environnement S.A.S.

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 10/06/20
Tenue de compte €

RUBRIQUES	BRUT	Amort./Dépréc.	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	50 590	50 590		
Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**65 590**	**50 590**	**15 000**	**15 000**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	18 719	18 719		
Autres immobilisations corporelles	79 937	32 291	47 646	51 963
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**98 656**	**51 009**	**47 646**	**51 963**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 067		15 067	13 657
TOTAL immobilisations financières :	**15 067**		**15 067**	**13 657**
ACTIF IMMOBILISÉ	**179 313**	**101 600**	**77 713**	**80 620**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 871 995	4 779	1 867 216	1 670 686
Autres créances	210 826		210 826	254 352
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 082 821**	**4 779**	**2 078 042**	**1 925 038**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	23 074		23 074	4 115
Disponibilités	71 588		71 588	193 304
Charges constatées d'avance	36 400		36 400	14 782
TOTAL disponibilités et divers :	**131 062**		**131 062**	**212 200**
ACTIF CIRCULANT	**2 213 883**	**4 779**	**2 209 104**	**2 137 238**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 393 196	106 379	2 286 817	2 217 858

© Sage

Bilan Passif

E.R.G. Environnement S.A.

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 10/06/20
Tenue de compte €

			Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			560 287	497 371
Résultat de l'exercice			1 824	72 916
		TOTAL situation nette :	**606 111**	**614 287**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**606 111**	**614 287**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			114 695	64 262
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**114 695**	**64 262**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			693 175	741 881
Dettes fiscales et sociales			758 813	689 766
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			51 282	49 982
		TOTAL dettes diverses :	**1 503 270**	**1 481 629**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			62 741	57 680
		DETTES	**1 566 011**	**1 539 309**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	2 286 817	2 217 858

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

E.R.G. Environnement S.A.

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 10/06/20
Tenue de compte €

	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 804 617		3 804 617	3 597 868
Chiffres d'affaires nets	**3 804 617**		**3 804 617**	**3 597 868**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 167
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			194 434	192 943
Autres produits			110	79
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 999 161**	**3 792 058**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 425	3 212
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 122 548	1 943 839
TOTAL charges externes :			**2 123 973**	**1 947 051**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			81 617	64 830
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 220 658	1 196 200
Charges sociales			466 169	444 056
TOTAL charges de personnel :			**1 686 827**	**1 640 255**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 912	26 658
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 997	46 490
Dotations aux provisions pour risques et charges			50 433	2 377
TOTAL dotations d'exploitation :			**61 342**	**75 525**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			156	15 597
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 953 916**	**3 743 258**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**45 246**	**48 799**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

E.R.G. Environnement S.A.S.

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 10/06/20
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**45 246**	**48 796**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	152	424
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	152	**424**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		332
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		332
RÉSULTAT FINANCIER	**152**	**92**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**45 398**	**48 890**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	402	15 590
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 000
	402	**25 590**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 246	9 364
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 246	**9 364**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(843)**	**16 226**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	18 911	
Impôts sur les bénéfices	23 820	(7 800)
TOTAL DES PRODUITS	**3 999 716**	**3 816 670**
TOTAL DES CHARGES	**3 997 891**	**3 745 154**
BÉNÉFICE OU PERTE	1 824	72 916

© Sage

ABO ERG ENVIRONNEMENT

E.R.G. ENVIRONNEMENT S.A.S.

Annexe

Exercice
du 01/01/2019 au 31/12/2019

Montants en K€

S O M M A I R E

SOMMAIRE 2

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 3

1.1 Evénements principaux de l'exercice 3

1.2 Principes, règles et méthodes comptables 3

1.3 Evénements postérieurs à la clôture 3

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 3

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 3

2.1 Bilan actif 3

2.1.1 Fonds commercial 3
2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux 4
2.1.3 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux 4
2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation 4
2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation 4
2.1.6 Crédit-bail – Montants en K€ 5
2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées 5
2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux 6
2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance 6
2.1.10 Produits à recevoir 6
2.1.11 Valeurs mobilières de placement 6
2.1.12 Charges constatées d'avance 6

2.2 Bilan passif 6

2.2.1 Capital 6
2.2.2 Charges à payer 7
2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé 7
2.2.4 Provisions pour risques et charges 7
2.2.5 Dettes financières – Classement par échéance 8
2.2.6 Crédit-bail – montants en K€ 8
2.2.7 Produits constatés d'avance 8

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 8

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€ 8

3.2 Ventilation de l'effectif moyen 9

3.3 Résultat exceptionnel 9

3.4 Transfert de charges 9

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€ 9

4. ENGAGEMENTS 9

4.1 Engagements mentionnés précédemment 9

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE 9

6. TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE 10

7. TABLEAU DE VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE 11

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

➔ Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Les activités d'ERG ENVIRONNEMENT ont commencé à être affectées par la crise sanitaire du COVID-19 à la fin premier trimestre 2020, et la société s'attend à un impact sur ses états financiers 2020.
Pour faire face à cette situation, la société a mis en place des mesures d'activité partielle, de télétravail, de prise de congés payés, de report de cotisations, ainsi que la souscription à un prêt garanti par l'Etat.
Sur la base des informations disponibles et compte tenu de l'évolution à la date d'arrêté des comptes, nous ne sommes pas en capacité d'appréhender précisément l'ensemble des éléments pouvant impacter les comptes de l'exercice 2020. Néanmoins, les mesures envisagées pour faire face à cette crise sanitaire nous conduisent à ne pas remettre en cause la continuité de l'exploitation.

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.01.2002 pour un montant de 15 000 €.

Il ne fait pas l'objet d'amortissement. Toutefois, il pourrait faire l'objet d'une provision pour dépréciation si sa valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Installations techniques et outillage industr. Agencements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Immobilisations corporelles en cours	3,6	

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

2.1.3 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Licences		

Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.6 Crédit-bail – Montants en K€

	Terrains	Construct.	Installations matériels outillages	Autres
Valeur d'origine				
Amortissements : Cumul exercices antérieurs Dotation de l'exercice				
Valeur nette				

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	62,9	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231,8	23,5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6,2	
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

➔ Néant

2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.10 Produits à recevoir

Rubrique	Montant en K€
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	718
Autres créances	56
TOTAL	774

2.1.11 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.12 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 36 K€, sont relatives à des loyers immobiliers (39%), des cotisations (8%) et de la sous-traitance (53%).

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **4 000 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position début de l'exercice	4.000	10	40
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position fin de l'exercice	4.000	10	40

2.2.2 Charges à payer

Rubrique	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs	362
Dettes fiscales et sociales	317
Autres dettes	10
TOTAL	689

2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :
Base

Effort à la construction	5,2
Participation des salariés aux résultats	22,7
	27,9

Taux d'imposition : 28 %

Allègement de la dette future d'impôts en K€ : 7,81

2.2.4 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour IDR	**64,26**		**50,43**				**114,70**
Total	**64,26**		**50,43**				**114,70**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).
Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres, s'élève à 239.195 € (charges sociales comprises). Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 0,8%, un âge de départ à la retraite de 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres, un taux de progression des salaires de 2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2011-2013.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2019 pour 114.695 €.

La valorisation du fonds constitué par les versements effectués auprès de SMABTP Vie, augmentés des interêts capitalisés au 31/12/2019 sont déduits de la provision globale brute, soit 124.500 €.

2.2.5 Dettes financières – Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés				

2.2.6 Crédit-bail – montants en K€

	Matériel de transport
Redevances restant à payer	
à 1 an au plus	0
à plus d'1 an et 5 ans au plus	0
Total	**0**
Valeurs résiduelles	
à un an au plus	0
à plus d'un an et 5 ans au plus	0
Total	**0**
Montant pris en charge dans l'exercice	**0**

2.2.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 63 K€, sont relatifs à des subventions (86%), et des prestations de services (14%).

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€

Prestations de services	**3.805**
Total	3.805

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	21
Agents de maîtrise et techniciens	9
Total	30

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de (0,8) K€ correspondant principalement à des franchises sur sinistres automobiles.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 74,1 % de refacturations au groupe.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

	Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt	25,64	(0,8)
Impôt net de Credit d'impôt - au taux de droit commun	23,82	(0,2)
Résultat après impôt	1,82	(0,6)

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.6	- Crédit-bail

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(5) **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.E. — Néant ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Constructions et autres immobilisations corporelles en cours de l'exercice en résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	65 590	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	18 719	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	49 869	KW	KX 3 590
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	26 473	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	95 061	LO	LP 3 590
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	13 657	1U	1V 1 410
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	13 657	LR	LS 1 410
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	174 308	ØH	ØJ 5 000

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virement de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence / Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 65 590	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 18 719	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 53 464	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 26 473	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	NH 98 656	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 15 067	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 15 067	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL 179 313	ØM

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

6 **AMORTISSEMENTS**

N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise [illegible] Environnement [illegible] — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	[illegible]	PF	[illegible]	PG		PH	[illegible]
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	[illegible]	QA	[illegible]	QB		QC	[illegible]
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	[illegible]	QE	[illegible]	QF		QG	[illegible]
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	[illegible]	QM	[illegible]	QN		QO	[illegible]
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	[illegible]	QV	[illegible]	QW		QX	[illegible]
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	[illegible]	OP	[illegible]	OQ		OR	[illegible]

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW		Total général (NS + NT + NU)		NY		Total général (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	